

1 - La réservation mise en place n'est pas la solution ultime pour venir jouer au bowling, c'est une alternative puisque le principe de base, reste celui de venir directement au bowling afin de jouer quand on en a envie et immédiatement. Le tarif des parties est le même que sur place, s'entend comme indiqué par personne avec les chaussures et les surchaussettes. Pour les enfants, il n'y a pas de supplément pour jouer avec les bumpers ou/et les toboggans. Attention au tarif enfant, lors de la réservation, si vous prenez des parties enfants, et que nous avons un doute, on pourra vous demander une pièce d'identité ou justificatif pour l'âge.

2 - La réservation effectuée et payée, nous vous invitons à vous présenter 15 minutes avant. Celle-ci pourra être légèrement

différée de quelques minutes parfois, en fonction de l'affluence. Pour toute réservation, il faudra la régler afin d'éviter des abus et réservations farfelues. Il en va de même pour le forfait 3 parties qui ne concerne qu'un joueur : exemple, 2 joueurs qui veulent faire 3 parties chacun, vous prenez 1 forfait par joueur ..... 1 joueur voulant faire 3 parties c'est 1 forfait de 3 parties et non 3 x 9,30. Pour jouer 2 parties par joueur, c'est 2 x 9,30 par joueur .... etc ....

3 - Si vous avez réservé pour 3 joueurs, et que vous arrivez pour jouer à plus de 3, il n'y aura pas de problème, notre seul limite sera la disponibilité des pistes et le nombre de joueurs qui viendront se rajouter. En fonction du nombre de joueurs, c'est nous qui déterminons le nombre de piste nécessaire : A ce jour, vu la situation sanitaire et les nouvelles normes imposées, on sera sur maximum 5 joueurs par piste, au-delà de 5 joueurs, on vous répartira sur 2 pistes côte à côte : par exemple 8 joueurs, on fera 4 et 4.

4 - Une fois en piste et vos parties jouées, vous pourrez bien entendu relancer une ou plusieurs parties, il ne sera pas nécessaire

de se mettre en liste d'attente (s'il y en a), ni de procéder à une autre réservation, vous gardez votre piste et jouez vos parties supplémentaires. Bien entendu, vous pourrez régler à votre convenance en espèces, CB ou ANCV (chèques vacances) les parties qui auront été jouées en plus.

5 - **Nous ne procédons à aucun remboursement.** Si vous avez un empêchement, nous vous invitons à nous contacter, sur place, ou par mail, ou par messenger, ou via google business, pour vous proposer une autre réservation. Votre réservation payée, celle-ci sera valable 6 mois à compter de son paiement, au-delà de cette période, elle sera considérée comme perdue.